

Projet Éducatif Territorial

2025 | 2030

*"Le PEDT, ensemble
pour l'épanouissement
et la réussite des enfants"*

**Voté et approuvé par délibération du Conseil Municipal
de Montmorency en date du 26/06/2025**



MONTMORENCY



Table des matières

I. CONTEXTE ET ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC	4
I.1 Le Contexte	5
I.2 La continuité éducative	5
I.3 Le comité de pilotage et évaluation du PEDT	5
I.4 Les piliers de l'éducation déployés par le PEDT	6
I.5 Retour sur les actions menées	6
a. 1er Axe : Éducation à la citoyenneté.....	6
b. 2ème Axe : Éducation à l'environnement	9
c. 3ème Axe : Développer un mode de communication non-violente.....	10
d. 4ème Axe : Inclusion des enfants en situation de handicap	12
e. Actions transversales : Renforcer les liens inter-quartiers.....	14
I.6 Bilan du PEDT 2021-2024	15
II. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE	16
II.1 Les 3 quartiers de la commune	17
II.2 Montmorency en chiffres	17
II.3 Le nombre de logements	17
II.4 Les équipements scolaires	17
II.5 Les équipements périscolaires.....	18
II.6 Adresse et capacité des accueils collectifs de mineurs.....	18
II.7 Le mercredi à Montmorency : le Plan mercredi	18
II.8 Les équipements de la petite enfance	19
II.9 Les équipements dédiés à la jeunesse et aux sports.....	20
II.10 Les équipements culturels	21
III. STRUCTURATION DU PEDT : PUBLICS, ORGANISATION ET ENGAGEMENTS	23
III.1 Public concerné	24
III.2 Les effectifs scolaires.....	24
III.3 L'organisation des temps de l'enfant : jeunesse, petite enfance, scolaire, périscolaire et extrascolaire	24
III.4 La finalité d'un PEDT	24
III.5 Conventions et partenariats institutionnels.....	25
III.6 Engagements et actions de la Ville en faveur de l'éducation et des loisirs	25
IV. La mise en œuvre du Projet Éducatif Territorial	26
IV.1 Les dispositifs contractuels	27
IV.2 Le temps scolaire	27
IV.3 Les temps périscolaires.....	27
IV.4 L'accueil du matin.....	27
IV.5 La pause méridienne	29
V. Fonctionnement et évaluation du Projet Éducatif Territorial	34

Préambule



Le Projet Éducatif Territorial est un cadre de coordination des actions éducatives, visant à assurer un parcours cohérent et de qualité pour chaque enfant. Il réunit les acteurs du territoire — familles, écoles, structures périscolaires, associations — autour d'objectifs communs, afin de garantir une éducation harmonieuse et complémentaire tout au long de la journée.

À Montmorency, l'éducation est une priorité. En renouvelant son PEDT* pour la troisième fois, la Ville réaffirme son engagement en faveur d'une politique éducative ambitieuse, inclusive et respectueuse des valeurs de la laïcité, de la République et du vivre ensemble : liberté ; égalité ; fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations.

Ce projet vise à garantir à chaque enfant un parcours éducatif adapté à ses besoins, dans une démarche de solidarité et d'inclusion. La Ville met également un accent particulier sur l'importance de l'écologie et sur l'intégration des enfants en situation de handicap, afin de leur proposer un environnement propice à l'épanouissement.

Dans un monde où la communication et la compréhension mutuelle sont essentielles, **le PEDT de Montmorency insiste aussi sur le développement des compétences socio-émotionnelles des enfants.** Apprendre à exprimer ses émotions, écouter l'autre et respecter les différences favorise une meilleure harmonie au sein de la communauté scolaire. Cette approche contribue à prévenir les conflits, tout en renforçant les liens entre les enfants, et leur permet de grandir dans un environnement serein et respectueux.

I. Contexte et éléments du diagnostic

I.1 Le Contexte

La nouvelle municipalité, en place depuis juillet 2020, a choisi de poursuivre et d'enrichir le Projet Éducatif Territorial. Ce dispositif a permis aux acteurs éducatifs de collaborer étroitement pour définir ensemble les objectifs et les actions à mener lors des temps périscolaires et extrascolaires organisés par la municipalité.

Soucieuse du bien-être des enfants, la commune a instauré des temps d'accueil offrant une diversité d'activités visant à atteindre les objectifs suivants :

- Promouvoir la citoyenneté et le vivre-ensemble ;
- Sensibiliser à l'environnement ;
- Développer un mode de communication non-violente ;
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap ;
- Promouvoir l'égalité des chances et l'accès aux activités artistiques, culturelles et sportives.

Dans le cadre de son Projet Éducatif Territorial, la Ville a choisi d'intégrer le dispositif « Plan Mercredi » afin d'enrichir l'offre éducative du mercredi. Cette démarche garantit une continuité et une complémentarité entre les projets d'école et les activités périscolaires et extrascolaires.

I.2 La continuité éducative

Les enfants et les jeunes sont exposés à une multitude de dispositifs tout au long de leur journée et de leur parcours scolaire. Il est essentiel de concevoir leurs différents temps dans une logique de continuité, permettant de valoriser les apprentissages issus des éducations formelles et informelles.

La continuité éducative avec les écoles s'appuie sur une collaboration étroite, alignée sur les objectifs et les orientations de leurs projets d'école. Cette démarche permet de renforcer la cohérence et la complémentarité des actions éducatives tout en respectant les spécificités et les priorités de chaque établissement. Les acteurs éducatifs s'investissent dans l'élaboration d'objectifs partagés et co-construits, afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. Il est essentiel de mettre en place des moments d'échanges réguliers et constructifs pour garantir cette continuité éducative.

I.3 Le comité de pilotage et évaluation du PEDT

Le comité de pilotage du PEDT est un groupe stratégique qui prend les décisions clés concernant le projet, définit les grandes lignes de l'action éducative et assure le suivi de sa mise en œuvre. Il est composé du maire ou de son élu délégué aux affaires scolaires et périscolaires, des membres de la commission des affaires scolaires, des directions des écoles, de représentants de l'inspection de l'Éducation nationale de la circonscription, ainsi que des membres du service enfance. Il inclut également des représentants des associations de parents d'élèves et les directions des accueils de loisirs.

Le comité de pilotage peut se réunir une à deux fois par an pour dresser un bilan des actions réalisées et élaborer collectivement les futures initiatives autour des valeurs éducatives inscrites au PEDT. Ce suivi a pour vocation de s'assurer que la réalisation du projet se déroule en accord avec les objectifs définis garantissant ainsi la pertinence et l'adaptation des actions éducatives tout au long de la durée du PEDT.

Les critères d'évaluation sont :	
Évaluation quantitative	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Taux de fréquentation des accueils périscolaires et extrascolaires ▶ Diversité des projets mis en place et développement de l'offre d'activités
Évaluation qualitative	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Diversité des activités ▶ Effet sur l'intérêt et le développement des enfants
Évaluation sur la coordination entre les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Taux de participation des familles ▶ Qualité de la communication entre les acteurs locaux et les partenaires
Évaluation sur la durabilité du PEDT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Capacité du PEDT à se maintenir sur du long terme ▶ Évolution en tenant compte des financements et des besoins des familles

I.4 Les piliers de l'éducation déployés par le PEDT

En 1996, l'UNESCO* publie le rapport DELORS qui offre une nouvelle vision de l'éducation et de la vie orientée autour de quatre piliers toujours d'actualité : "apprendre à connaître", "apprendre à faire", "apprendre à vivre ensemble" et "apprendre à être". Ces apprentissages fondamentaux, qui constituent le cadre de référence du PEDT, sont définis comme suit :

- **Apprendre à connaître** : Cela fait référence à l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales, telles que la lecture, l'écriture, les mathématiques, ainsi que les compétences plus larges comme la pensée critique et la résolution de problèmes.

- **Apprendre à faire** : Ce pilier met l'accent sur l'acquisition de compétences pratiques et professionnelles, afin que les individus puissent s'adapter à des situations variées dans la vie active et professionnelle. Il inclut également la capacité à travailler en équipe et à utiliser des technologies.

- **Apprendre à vivre ensemble** : Il s'agit de développer des compétences sociales, culturelles et civiques pour mieux comprendre les autres, promouvoir la tolérance, la coopération, et vivre dans une société harmonieuse et solidaire.

- **Apprendre à être** : Ce pilier insiste sur le développement personnel, la confiance en soi, la capacité à se projeter, à prendre des décisions responsables et à s'épanouir tout au long de la vie. Il englobe aussi la gestion des émotions et la réflexion sur soi-même.



I.5 Retour sur les actions menées

a. 1^{er} Axe : Éducation à la citoyenneté

Pilier correspondant : « Apprendre à vivre ensemble »

OBJECTIFS : SENSIBILISER LES ENFANTS AUX VALEURS REPUBLICAINES ET A LEUR ROLE DANS LA SOCIÉTÉ		
ACTIONS MENÉES	PUBLIC CIBLÉ	MISE EN PRATIQUE : EXEMPLES D'ACTIONS
Découverte des symboles de la République : Les enfants ont été initiés aux grands symboles de la République française, à travers des activités pédagogiques et des exposés animés	Primaire 3 à 11 ans	Visite de la mairie par les ACM* de la ville. Les enfants sont accueillis par le Maire et/ou son cabinet puis sont invités à découvrir l'Hôtel de Ville, au travers de l'histoire de Montmorency et de son bâtiment communal, du rôle et les fonctions du maire, des élus, du Conseil Municipal, fonctionnement et services d'une mairie, ainsi que la découverte des différents symboles de la République comme le drapeau, l'écharpe d'un maire, le buste de Marianne, la photo du Président de la République, etc...
Participation à des commémorations	Elémentaire 6 à 11 ans CMJ* 12/18 ans	Découverte d'une commémoration, de l'hymne national « la Marseillaise », fabrication de cocarde. Présence du Conseil Municipal des Jeunes à l'ensemble des commémorations de la ville.
Découverte de la mairie et du patrimoine : Des visites de la mairie et des lieux patrimoniaux ont été organisées afin de familiariser les enfants avec les institutions locales et l'histoire de leur commune	Elémentaire 6 à 11 ans	Découverte de la mairie, de la statue Jean-Jacques Rousseau, du musée Jean-Jacques Rousseau. Les enfants ont réalisé à la suite de la visite un croquis de la mairie, des croquis retravaillés au centre aéré. Une fresque a été établie sur l'école La Fontaine avec les différents « dessins ».
Création du conseil des ambassadeurs	Primaire 3 à 11 ans	Un conseil des ambassadeurs a été mis en place, donnant aux enfants un rôle actif dans la gestion et l'organisation de certaines activités. Cela a permis de renforcer leur sentiment de responsabilité et développer leur rôle de citoyen au sein de la communauté.

En savoir plus

Qui sont les ambassadeurs et comment sont-ils choisis ?

Les ambassadeurs sont des enfants représentants, élus par leurs camarades après une campagne électorale sur chaque structure. Tous les enfants ont le droit de se présenter aux élections. Pour ceux qui souhaitent se présenter, un travail est fait en amont avec les animateurs pour préparer leur discours, puis ce discours est retravaillé à la maison avec les parents afin de les impliquer dans le projet. Une fois les ambassadeurs élus, le conseil des ambassadeurs se réunit afin de travailler sur un des axes du PEDT. En 2024, les enfants ont choisi l'éducation à l'environnement.

À partir de quel âge ? à partir de la grande section et jusqu'au CM2.

Que font-ils exactement et sur quel temps ? Les ambassadeurs participent à l'organisation du centre de loisirs en lien avec les animateurs et les directeurs de centre. Ainsi, ils ont la possibilité de faire remonter les souhaits de tous les enfants, de proposer des activités, de suggérer des idées afin d'améliorer la qualité de service et la diversité de l'offre sur les temps périscolaires. Pour exemple, sur l'accueil collectif pour mineurs Pasteur, les ambassadeurs ont participé au réaménagement du matériel en sollicitant la direction pour avoir des jeux (table de ping-pong) qu'ils ont obtenu.

Ils organisent quoi exactement ? Ils choisissent les projets et les actions qu'ils souhaitent mettre en place au sein de leur accueil de loisirs et sur la ville.

Quel fut le projet sur l'année scolaire 2023/2024 ? Les enfants ont choisi le thème de « l'éducation à l'environnement ». Le projet choisi était « la construction d'hôtel à insectes ». Les grandes sections 4-5 ans étaient concernés ainsi que les élémentaire 6/11 ans. Une fois la maison construite et mise en place, les enfants ont été sensibilisés sur l'univers des insectes et leur impact envers l'environnement. Au total, 7 hôtels à insectes ont été mis en place dans l'enceinte de nos écoles ou à proximité.

Et sur l'année scolaire 2024/2025: Les enfants ont aidé à faire évoluer la journée de l'élégance et de la citoyenneté en journée de l'éco-citoyenneté. Le projet est notamment adapté aux élèves d'élémentaires, nos petits maternels ont quant à eux travaillé sur les valeurs et symboles de la République.

Comment les petits ambassadeurs de nos écoles se rencontrent-ils ? Ils se sont rencontrés pour la première fois en 2024 à l'occasion de la création de la cérémonie des ambassadeurs. Désormais, cette cérémonie se tient une fois par an, au mois de novembre. Lors de cette journée, des vidéos de présentations des ambassadeurs sont diffusées puis les ambassadeurs sont appelés sur scène pour la remise de leur écharpe ! Lors de la dernière édition, le Conseil des Aînés ainsi que des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) étaient présents. Désormais, 2 à 3 « Conseil des Ambassadeurs » sont organisés en salle du Conseil municipal. Ces conseils ont pour objectif de faire travailler les enfants ensemble autour d'un projet.

Retour en chiffres par école sur la première édition 2023/2024 des petits ambassadeurs: Ferry Maternelle: 60 enfants – Ferry Elémentaire : 60 enfants - Buisson Maternelle : 50 enfants - Buisson Elémentaire: 50 enfants - Pasteur Elémentaire : 70 enfants - Pasteur Maternelle : 70 enfants – La Fontaine : 45 enfants.

Retour en chiffres par école sur la 2nde édition 2024/2025 des petits ambassadeurs: Ferry Elémentaire : 70 enfants - Buisson Elémentaire : 55 enfants - Pasteur Elémentaire : 75 enfants – La Fontaine : 10 enfants.





Mercredi 11 décembre 2024 - les nouveaux ambassadeurs des accueils de loisirs de Montmorency ont officiellement reçu leur écharpe lors d'une cérémonie à l'Espace Lucie-Aubrac.

► **Bilan :** Les enfants ont acquis une meilleure compréhension des valeurs de la République et de leur rôle en tant que citoyen. Leur participation aux commémorations ainsi qu'à la gestion d'initiatives locales ont renforcé leur sentiment d'appartenance à une communauté et contribué à développer leur sens des responsabilités et de l'engagement citoyen.

b. 2^{ème} Axe : Éducation à l'environnement

Pilier correspondant : « Apprendre à connaître »

OBJECTIFS : DÉVELOPPER LA SENSIBILISATION DES ENFANTS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET LES ENCOURAGER À ADOPTER DES COMPORTEMENTS ÉCORESPONSABLES.		
ACTIONS MENÉES	PUBLIC CIBLÉ	MISE EN PRATIQUE : EXEMPLES D'ACTIONS
Création d'activités avec du matériel de récupération	Primaire 3 à 11 ans	Des ateliers ont été organisés autour de la réutilisation d'objets pour créer des activités, des décorations, apprenant aux enfants à réemployer les ressources disponibles.
Participation au Clean Up Day	Primaire 3 à 11 ans	Les enfants ont participé activement à des actions de nettoyage dans la commune lors du World Clean Up Day, sensibilisant ainsi aux problématiques des déchets et de la propreté. Pour l'édition 2024, 140 enfants ont participé au ramassage des déchets. Côté centres de loisirs, des activités de sensibilisations ont été proposées : - Ferry Maternelle - jeux de tri des déchets. - Ferry Élémentaire : basket des déchets. - Buisson Maternelle : parcours sportif de recyclage. - Buisson Élémentaire : jeux de sensibilisation au tri des déchets. - Pasteur Élémentaire : création de poubelle de tri. - Pasteur Maternelle : jeux de tri des déchets. - Fontaine : ramassage des déchets en forêt.
Tri des déchets alimentaires et recyclage	Primaire 3 à 11 ans	Des activités pratiques autour du tri des déchets alimentaires ont été organisées, en lien avec le recyclage et la gestion des ressources. Les enfants ont été impliqués dans la mise en place de solutions concrètes et durables.

► **Bilan :** Les enfants se sont pleinement investis dans ces actions, ce qui a permis de les sensibiliser efficacement aux enjeux environnementaux. Leurs actions ont eu un impact direct sur leurs structures, renforçant ainsi leur engagement pour la préservation de l'environnement.



c. 3^{ème} Axe : Développer un mode de communication non-violente

Pilier correspondant : « Apprendre à vivre ensemble »

OBJECTIFS : PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE DIALOGUE RESPECTUEUX, RENFORCER LA GESTION DES ÉMOTIONS ET PRÉVENIR LES COMPORTEMENTS VIOLENTS.		
ACTIONS MENÉES	PUBLIC CIBLÉ	MISE EN PRATIQUE : EXEMPLES D' ACTIONS
Travail autour des émotions	Primaire 3 à 11 ans	<p>Des ateliers ont été organisés pour aider les enfants à mieux comprendre et exprimer leurs émotions. Ces ateliers sont construits avec la participation active des enfants, qui contribuent à la création des supports et des outils utilisés. Cette approche favorise leur implication et leur appropriation des notions abordées.</p> <p>Création collective d'outils visuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Roues des émotions installées sur les différents sites. • Personnages emoji conçus avec les enfants pour faciliter l'expression des ressentis. <p>Actions spécifiques par site scolaire :</p> <p>École élémentaire Buisson :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Malle des émotions « monstre », alimentée avec les propositions des enfants. • Projet « émotion » : chaque enfant utilise son corps pour exprimer un sujet ou une émotion devant le groupe. <p>École élémentaire La Fontaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau des émotions : les enfants volontaires inscrivent leur prénom dans la case correspondant à leur ressenti du jour. <p>École maternelle La Fontaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de poupées des émotions comme support d'échange. <p>École maternelle Buisson :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeu de l'ange gardien : activité de valorisation et d'attention à l'autre, élaborée avec les enfants.
Moments de débats et d'échanges	Élémentaire 6 à 11 ans	<p>Sur le temps méridien, des discussions régulières ont été organisées avec les enfants sur divers thèmes, leur offrant l'opportunité de partager leurs points de vue, d'écouter les autres et de résoudre pacifiquement leurs différends.</p> <p>Exemples de thématique : comportement inadéquat d'enfants, partage du terrain de sport, mise à disposition du matériel et partage entre les enfants. Ces thématiques sont choisies en fonction des problèmes rencontrés au sein de l'ACM* ou en fonction des projets en cours sur la structure.</p>

Jeux de coopération et d'entraide	Primaire 3 à 11 ans	<p>Sur le temps méridien, des discussions régulières ont été organisées avec les enfants sur divers thèmes, leur offrant l'opportunité de partager leurs points de vue, d'écouter les autres et de résoudre pacifiquement leurs différends.</p> <p>Exemples de thématique : comportement inadéquat d'enfants, partage du terrain de sport, mise à disposition du matériel et partage entre les enfants. Ces thématiques sont choisies en fonction des problèmes rencontrés au sein de l'ACM* ou en fonction des projets en cours sur la structure.</p>
Les Olympiades et le tournoi du FairPlay	Élémentaire 6 à 11 ans	<p>En fin d'année scolaire, les Olympiades et le Tournoi du Fair-Play ont pour vocation d'utiliser le sport comme levier éducatif. Ces événements permettent de travailler concrètement l'esprit d'équipe, le respect des règles, la gestion des émotions en situation de compétition, et la valorisation des comportements bienveillants.</p> <p>Les Olympiades sont destinées aux élèves du CP au CM1. Pendant une semaine, chaque niveau scolaire est accueilli une journée au Parc des Sports. Les enfants se rencontrent autour d'épreuves sportives variées (lancer de javelot, lancer de poids, saut en longueur, course de relais, etc.) favorisant l'entraide, le dépassement de soi et le respect des autres.</p> <p>Le Tournoi du Fair-Play, quant à lui, réunit exclusivement les enfants de CM2 des accueils de loisirs pour des compétitions sportives amicales. L'accent est mis sur le respect de l'adversaire, l'écoute, l'encouragement mutuel et la gestion des frustrations liées au jeu. Des temps d'échange sont proposés pour faire émerger une parole collective autour des notions de coopération, de respect et de fair-play.</p>

En savoir plus

Qu'est-ce que le jeu de l'ange gardien ?

Le jeu de l'ange gardien est un jeu de groupe où chaque enfant est désigné comme "ange gardien" pour protéger un autre enfant, appelé "le protégé". Le but est de défendre son protégé des autres joueurs qui essaient de le toucher. Si un joueur touche le protégé, l'ange gardien doit intervenir pour le protéger. Le jeu s'appuie sur la vigilance, l'entraide et la protection.

► **Bilan :** Les actions ont contribué à améliorer la communication entre les enfants, avec une gestion plus sereine des conflits et une meilleure expression des émotions.

d. 4^{ème} Axe : Inclusion des enfants en situation de handicap

Pilier correspondant : « Apprendre à être »



► **Bilan** : Le PEDT 2021-2024 a placé l'inclusion des enfants en situation de handicap au cœur de ses priorités, en garantissant leur pleine participation à la vie de la commune. Plusieurs actions ont été menées pour rendre les activités périscolaires accessibles à tous.

• **Matériel adapté :**

Des outils spécifiques ont été fournis, tels que des tables ajustables, des logiciels de communication alternative et d'autres équipements visant à répondre aux besoins des enfants en situation de handicap.

• **Formation et sensibilisation :**

- **Formation du personnel**: Plusieurs sessions de formation ont été proposées aux animateurs pour les sensibiliser aux différents types de handicap et aux bonnes pratiques d'inclusion, dont une formation spécifique sur le TDAH en 2024, ayant permis de former 55 agents, tous services confondus.

- **Sensibilisation des enfants**: Des ateliers et des journées spécifiques, telles que la **journée handisport**, ont été organisés pour sensibiliser les enfants aux réalités du handicap, favoriser l'acceptation et encourager une culture de l'inclusion.

• **Partenariats avec les spécialistes et les familles :**

- **Partenariat avec les spécialistes**: Des collaborations ont été mises en place avec des professionnels spécialisés dans le handicap afin d'apporter un soutien adapté et de garantir des projets d'inclusion de qualité.

- **Accueil et écoute des familles**: Une attention particulière a été portée à l'écoute et à l'accueil des familles, en veillant à établir une communication fluide et à offrir un accompagnement personnalisé.

• **Aménagements et accessibilité :**

- **Accessibilité des locaux**: Des travaux ont été réalisés dans les écoles et structures périscolaires pour améliorer l'accès aux enfants en situation de handicap, incluant l'installation de rampes, d'ascenseurs et autres aménagements spécifiques.

L'année 2023 a marqué un tournant, avec **3,2 M€ d'investissements consacrés aux écoles**, incluant d'importants travaux d'accessibilité.

OBJECTIFS : FAVORISER L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN DES ECOLES ET DES ACTIVITES COMMUNALES, SENSIBILISER LES ELEVES AUX SPECIFICITES DES HANDICAPS, ET PROMOUVOIR UNE EGALITE D'ACCES AUX ACTIVITES POUR TOUS.		
ACTIONS MENÉES	PUBLIC CIBLÉ	MISE EN PRATIQUE : EXEMPLES D'ACTIONS
Journée Handisport	Élémentaire 6 à 11 ans	Depuis 2022, une journée dédiée au Handisport est organisée, rassemblant tous les élèves, du CP au CM2, des écoles de la ville pour découvrir et essayer des disciplines sportives adaptées aux enfants en situation de handicap, pour sensibiliser les enfants à l'importance de l'inclusion et développer leur empathie.
Achat de matériel spécifique	Primaire 3 à 11 ans	Des équipements adaptés ont été acquis afin de faciliter l'inclusion (casque antibruit, minuteur, roue des émotions, jeux de préhension adapté aux enfants en situation de handicap, jeux de société).
Échanges avec les familles	Primaire 3 à 11 ans	Des rencontres régulières ont été organisées avec les familles pour recueillir leurs besoins et identifier les ajustements nécessaires, renforcer la collaboration et la confiance, partager les retours d'expériences et avancer ensemble. Ces rencontres sont organisées par les directeurs des ACM* ou le coordinateur périscolaire de la Ville si nécessaire et principalement sur la structure où est accueilli l'enfant.
Formation des animateurs	Personnel encadrant les temps périscolaires	Les équipes d'animation ont pu bénéficier de formations leur permettant d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles méthodologies : - Formation « accueil d'un enfant en situation de handicap » avec le CNFPT* : environ 50 agents sur les trois dernières années. - Formation TDAH* en partenariat avec l'association partage DYS 95. Personnel formé en 2024 : 48 animateurs, 1 directeur de centre, 1 coordinateur périscolaire, 4 agents petite enfance, 1 agent communication événementiel. - Mutualisation avec l'Éducation Nationale d'une salle ressource pour les enfants en situation de handicap sur l'école primaire La Fontaine.

En savoir plus

Pourquoi une Journée Handisport ?

- Permettre aux écoliers, en situation de handicap ou non, de découvrir les pratiques sportives adaptées et de porter un autre regard sur le handicap ;
- Favoriser la rencontre entre les associations sportives et le jeune public à travers des ateliers pratiques, et encourager les enfants à découvrir et pratiquer différentes disciplines ;
- Véhiculer les valeurs du sport et du handisport : esprit d'équipe, égalité, discipline, tolérance et inclusion.

Détail par groupe scolaire :

École La Fontaine	- Travaux d'accessibilité (rampes, sanitaires adaptés, ascenseurs, mobilier). ► Coût : 849 400 € TTC, financé à 46 % par des subventions.
École Ferdinand-Buisson	- Mise en accessibilité (rampe, ascenseur, signalétique, sécurisation des escaliers). ► Coût : 307 000 € TTC, subventionné par l'État (DSIL*).
Groupe scolaire Pasteur	- Réaménagement écologique des cours avec végétalisation et création d'îlots de fraîcheur. ► Coût : 190 000 € TTC. - Peinture de classe et rénovation prévue ► Coût : 250 000€ (estimation réaliste basée sur travaux similaires)
Autres rénovations et entretien régulier	- petits travaux dans les écoles. ► Coût : ~1 000 000 € (budget générique réparti sur plusieurs écoles)
Groupe scolaire Jules-Ferry	- Démarrage en 2023 d'un projet global de rénovation et d'extension visant une école inclusive et durable. ► Coût prévisionnel : 10,32 M€ HT, avec 70 % de financements espérés (État, CAF, Région, Département).



e. Actions transversales : Renforcer les liens inter-quartiers

Pilier correspondant « Apprendre à vivre ensemble »

OBJECTIFS : CRÉER UN VÉRITABLE RESEAU DE SOLIDARITE ET D'ENTRAIDE ENTRE LES ENFANTS DES DIFFERENTS QUARTIERS DE LA COMMUNE		
ACTIONS MENÉES	PUBLIC CIBLÉ	MISE EN PRATIQUE : EXEMPLES D'ACTIONS
Journées jeux inter-quartiers	Primaire 3 à 11 ans	Organisation de journées jeux avec installation de structures gonflables. L'ensemble des maternelles et élémentaires y sont conviés. Ces journées ont été organisées sur les écoles Ferdinand Buisson 2024 & La Fontaine en 2023. Ces initiatives ont permis aux jeunes de découvrir les autres écoles de la ville, les autres quartiers, les autres écoliers.
Projets Passerelles	Fin d'année scolaire CM2	En fin d'année scolaire, les élèves de CM2 de l'ensemble des écoles de la ville sont invités à rencontrer les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes dans les locaux de la salle Florian accompagnés de l'équipe d'animation jeunesse. L'objectif est de créer une passerelle entre le primaire et le secondaire. Ces rencontres sont organisées autour d'activités sportives dans les gymnases de la ville ou encore autour de « rencontres jeux de société ». Afin de favoriser les échanges, les élèves de CM2 et les collégiens sont mélangés.
Semaine Bleue		La Semaine Bleue est un événement national dédié aux seniors visant à promouvoir leur place dans la société et à renforcer les liens intergénérationnels. Les événements phares : - Édition 2024 : Kermesse intergénérationnelle. Les seniors de l'EHPAD La Cerisaie et de la résidence du Château Saint-Valéry ont partagé des moments conviviaux avec les enfants des accueils de loisirs. Ensemble, ils ont participé à diverses activités ludiques et ont échangé des cadeaux, renforçant ainsi les liens entre jeunes et aînés. - Édition 2023 : marche intergénérationnelle. Cette activité a réuni des participants de différentes générations, permettant aux enfants et aux seniors de partager un moment convivial tout en découvrant la ville. - Édition 2022 : Spectacle de magie "Abricadebara". Ce spectacle, axé sur le thème du recyclage des déchets, a offert un divertissement intergénérationnel. Les seniors ont été invités à venir avec leurs petits-enfants. Concerts au Conservatoire Grétry : en partenariat avec les EHPAD* locaux, le conservatoire a organisé une tournée de concerts au sein des établissements, suivis d'échanges entre résidents et musiciens. Les enfants ont pu participer à ces moments musicaux, renforçant les liens avec les aînés.

Carnaval des enfants	Primaire 3 à 11 ans	Le carnaval à Montmorency est un événement festif où les enfants, accompagnés de leurs parents et grands-parents, se déguisent et participent à des activités ludiques. En 2024, le thème était celui des mythologies, les enfants ont eu l'opportunité de découvrir et d'incarner des personnages mythologiques à travers leurs costumes. Le défilé s'est déroulé dans le parc de l'Hôtel de Ville, où les enfants ont déambulé dans une ambiance joyeuse, accompagnés de musique et d'animations. L'événement a réuni environ 300 participants, dont des enfants, leurs parents et leurs grands-parents.
----------------------	------------------------	--

► Bilan : Les initiatives mises en place pour renforcer les liens inter-quartiers ont eu un impact positif sur la cohésion sociale. Les "Journées jeux inter-quartiers" et les « projets Passerelles" ont permis aux enfants de se rencontrer, de partager des moments conviviaux et de tisser des liens durables au-delà de leurs écoles et quartiers d'origine. Ces actions ont favorisé les échanges, réduit les appréhensions et facilité la transition entre l'école élémentaire et le collège.

Lors des regroupements des accueils de loisirs sur un seul centre, en période de vacances scolaires, les enfants se retrouvent désormais plus facilement, avec moins de timidité et plus de fluidité dans leurs interactions.

Ce retour des enfants confirme l'efficacité des projets pour renforcer le lien social et encourager la collaboration, l'entraide et le partage d'expériences. Ces actions contribuent ainsi à une meilleure intégration et permettent d'instaurer, progressivement, un climat de confiance au sein de la commune.



I.6 Bilan du PEDT 2021-2024

Le PEDT 2021-2024 a permis de mettre en place des actions importantes et impactantes pour favoriser l'inclusion des enfants, notamment ceux en situation de handicap, à travers des initiatives comme la journée Handisport et l'achat de matériel spécifique.

Ses projets ont également contribué au développement personnel des enfants, à leur apprentissage de la citoyenneté et à leur sensibilisation à l'environnement. Par le biais d'une approche ludique et participative, les enfants ont été activement impliqués dans des projets concrets, renforçant les liens sociaux et favorisant un climat de coopération et de respect au sein de la commune. Une grande variété d'activités créatives, culturelles et sportives a également été proposée, contribuant à l'épanouissement des enfants et à l'enrichissement de leurs expériences au-delà de l'école.

Les centres de loisirs, véritables moteurs du projet, se sont pleinement investis en proposant aux enfants des activités variées, tant culturelles, artistiques que sportives. Ces moments en dehors de l'école ont non seulement permis aux enfants de se détendre, mais aussi de développer de nouvelles compétences, d'explorer des passions et de renforcer leurs capacités sociales et émotionnelles. L'objectif a toujours été de favoriser leur bien-être tout en soutenant leur développement global.

Ce bilan positif témoigne du bon fonctionnement du PEDT 2021-2024. La volonté de la commune est de poursuivre cette dynamique, de l'améliorer et de continuer à s'appuyer sur les fondements qui font la richesse de son action éducative : un engagement collectif autour des valeurs de solidarité, d'inclusion et de respect.



II. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

II.1 Les 3 quartiers de la commune

La commune de Montmorency compte 21 913 habitants au 1er janvier 2025 sur une surface de 5,4 km².
Le logement se caractérise par une majorité d'habitat collectif (appartements) à hauteur de 66,2% du parc.

La commune est traditionnellement subdivisée en trois quartiers :

- Le Bas Montmorency correspondant à la partie sud de la commune ;
- Le Centre Montmorency ;
- Le Haut Montmorency constitué par le tiers nord du territoire communal.

II.2 Montmorency en chiffres

Nombre d'habitants au 1er janvier 2021	21 870
0 à 14 ans	4 314 soit 19,7% de la population
15 à 29 ans	3 708 soit 17% de la population
30 à 44 ans	4343 soit 19,9% de la population
45 à 59 ans	4 310 soit 19,7% de la population
60 à 74 ans	3 190 soit 14,6% de la population
75 ans ou plus	2 005 soit 9,2% de la population
Dernières statistiques Insee parues en 2021	

II.3 Le nombre de logements

10 121 répartis en 6 704 appartements, 2 010 logements sociaux, 4 694 appartements en copropriété, 3 251 pavillons.



II.5 Les équipements périscolaires

Un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est présent dans chaque groupe scolaire. Seuls les enfants de la maternelle Ferry primaire sont accueillis sur l'ACM maternelle Ferry les Loges sur tous les temps périscolaires exceptés sur le temps de la restauration.

Ces Accueils Collectifs de Mineurs sont au nombre de 8 et sont gérés par des personnels municipaux.

Les temps périscolaires (jours d'école et mercredi) et extrascolaires (vacances scolaires), à l'exception des temps de la pause méridienne, sont déclarés au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

II.6 Adresse et capacité des accueils collectifs de mineurs

Accueil périscolaire et de loisirs	Groupe scolaire	Adresse	Capacité d'accueil
Accueil Buisson maternel	Ferdinand Buisson	29 avenue de la 1ère Armée Française	50
Accueil Buisson élémentaire	Ferdinand Buisson	25 avenue de la 1ère Armée Française	80
Accueil Ferry maternel	Jules Ferry	112 avenue Charles de Gaulle	90
Accueil Ferry élémentaire	Jules Ferry	101 avenue Charles de Gaulle	100
Accueil Pasteur maternel	Pasteur	Place Claude Lalet	100
Accueil Pasteur élémentaire	Pasteur	Place Claude Lalet	80
Accueil La Fontaine maternel	La Fontaine	Rue Corneille	65
Accueil La Fontaine élémentaire	La Fontaine	Rue Corneille	131
TOTAL:			696

Temps forts éducatifs - quand les loisirs deviennent événements : deux rendez-vous incontournables.

« Faites des loisirs »

Organisée chaque année par la Ville de Montmorency, la « Faites des Loisirs » est un événement familial qui se déroule sur une demi-journée, dédiée à la découverte, au jeu et à la convivialité. Ce temps fort rassemble l'ensemble des acteurs municipaux de la petite enfance à la jeunesse. Les équipes d'animation du service Enfance, du service Jeunesse ainsi que les agents de la Petite Enfance proposent une variété d'ateliers adaptés à tous les âges : activités sportives, jeux collectifs, créations manuelles et animations artistiques

Pensée comme un moment de partage et de plaisir, cette fête reflète l'engagement de la Ville en faveur d'une éducation globale, où l'éveil, la créativité et la coopération sont au cœur de chaque animation.

Le Carnaval des centres de loisirs de Montmorency

Chaque année, les centres de loisirs de Montmorency se mobilisent autour d'un événement très attendu: le Carnaval des accueils de loisirs. Organisé au printemps, ce rendez-vous festif réunit les enfants, les familles et les équipes d'animation pour un moment de création, de défilé et de convivialité en cœur de ville.

Préparé pendant plusieurs semaines au sein des accueils, le carnaval est l'occasion pour les enfants de participer à des ateliers artistiques, de fabriquer costumes et chars autour d'un thème choisi collectivement (par exemple : les mythologies en 2024, les animaux en voie de disparition en 2023). Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs éducatifs du PEDT : expression artistique, sensibilisation citoyenne et travail collaboratif.

Le jour J, le cortège défile dans les rues de Montmorency, accompagné en musique et rassemble enfants et familles autour d'un moment festif et fédérateur. Ce temps fort valorise l'investissement des enfants, des animateurs et des partenaires locaux tout en renforçant le sentiment d'appartenance au territoire.

II.4 Les équipements scolaires

• Quartier nord

École Primaire La Fontaine (maternelle et élémentaire)

- Adresse : 7 rue Corneille

École primaire Buisson / Maternelle

- Adresse : Chemin des Hauts Briffaults

École primaire Buisson / Élémentaire

- Adresse : 25 avenue de la 1ère Armée Française

• Quartier centre

École primaire Pasteur (maternelle et élémentaire)

- Adresse : place Claude Lalet

• Quartier sud

École maternelle Ferry Les Loges

- Adresse : 15 rue Louis Blanc

École primaire Ferry (maternelle et élémentaire)

- Adresse : 101 avenue Charles de Gaulle



II.7 Le mercredi à Montmorency : le Plan mercredi

Dans le cadre du **Plan Mercredi**, les accueils collectifs de mineurs de Montmorency accueillent les enfants chaque mercredi de 7h30 à 19h. Ce temps périscolaire vise à offrir un cadre éducatif, ludique et inclusif, en cohérence avec les temps scolaire et familial.

Le **Plan Mercredi** repose sur quatre grands objectifs :

- Favoriser la **complémentarité éducative** entre école, loisirs et vie familiale,
- Garantir l'**accessibilité à tous les enfants**, y compris ceux en situation de handicap,
- **Valoriser les ressources locales** (structures culturelles, sportives, associatives...),
- Proposer une **offre d'activités variée et de qualité**, donnant lieu à des réalisations concrètes (spectacles, expositions...).

Dans le cadre du PEDT, la Ville bénéficie du **soutien de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**. La CAF accompagne financièrement et méthodologiquement la collectivité dans la mise en œuvre d'activités éducatives de qualité, accessibles à tous, et contribue ainsi à renforcer l'égalité des chances entre les enfants.

À Montmorency, les activités proposées sont adaptées aux âges et aux besoins des enfants : ateliers créatifs, sport, jeux collectifs, sorties culturelles, moments de repos et de détente, respect des besoins physiologiques, notamment pour les enfants de maternelle. Ce temps périscolaire constitue également un **moment privilégié pour l'inclusion** : les enfants en situation de handicap bénéficient d'un **accompagnement personnalisé** et participent à des **activités adaptées**, favorisant une intégration progressive et bienveillante au sein du groupe.

L'enfant est acteur de ses loisirs, avec des activités proposées sur le principe du libre choix. Un dispositif spécifique est également mis en place pour les CM2, en lien avec le service jeunesse, pour les préparer à leur entrée au collège.

Enfin, des intervenants qualifiés proposent des ateliers artistiques, sportifs ou citoyens, en lien avec les objectifs éducatifs portés par la Ville (respect, non-violence, sensibilisation à l'environnement...).

Les accueils s'appuient sur des partenariats locaux pour faire découvrir le territoire, son patrimoine, ses institutions et ses équipements. Des intervenants qualifiés enrichissent les programmations avec des projets artistiques, environnementaux ou citoyens.

II.8 Les équipements de la petite enfance

La ville de Montmorency propose une offre diversifiée d'établissements et de services dédiés à la petite enfance, visant à accompagner les familles et à favoriser le développement des tout-petits.

L'accompagnement des parents de jeunes enfants

- **Le Relais Petite Enfance "Les Lucioles"**: ce service municipal est un lieu d'accueil et d'information destiné aux parents, aux assistantes maternelles et aux professionnels de la petite enfance. Il offre un accompagnement dans la recherche d'un mode de garde, informe sur les droits et devoirs de chacun et propose des espaces de rencontres et d'échanges pour les enfants et les professionnels en organisant notamment quotidiennement des ateliers « Autour du jeu » pour les assistant(e)s maternel(le)s, employé(e)s à domicile et les enfants accueillis.

- **Les deux Lieux Accueil Enfant Parent**: gérés par le Centre Culturel Rachel Félix et en partenariat avec le Relais Petite Enfance, ces lieux sont ouverts aux enfants de moins de 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou grand(s)-parent(s). Les séances favorisent les échanges entre enfants mais aussi entre les adultes. Ces espaces sont situés à :

- **La Maison de l'Émile**, 9 rue Corneille ;
- **Centre Culturel Rachel Félix**, 6 avenue de Domont.

- **Le BabySi'Pij – Info Jeunes MCY**: le service Info Jeunes Montmorency a mis en place un dispositif permettant de mettre en relation des parents recherchant une garde d'enfants et des jeunes de plus de 15 ans souhaitant faire du baby-sitting. Ce dispositif permet aux familles de trouver une solution de garde occasionnelle ou régulière, tout en offrant aux jeunes une première expérience professionnelle. Info Jeunes Montmorency ne joue pas le rôle d'employeur, les modalités étant directement convenues entre parents et baby-sitters. Un Forum BabySi'Dating est organisé chaque année en septembre/octobre pour une rencontre « live » entre les parents et les jeunes.

Les établissements d'accueil collectifs de la ville

Depuis 2020, la ville de Montmorency a engagé une politique ambitieuse en faveur de la petite enfance, visant à renforcer l'offre d'accueil collectif sur son territoire. Cette démarche proactive a permis une augmentation significative de 35 % du nombre de places en crèche, passant de 137 à 185 places en 2022. Cette progression témoigne de l'engagement constant de la municipalité à répondre aux besoins des familles montmorenciennes et à offrir un environnement propice au développement des jeunes enfants.

La Crèche municipale Les Elfes – 12 rue des Sablons, 95160 Montmorency.
Agréée pour 30 places.

La Halte-garderie municipale Les Farfadets – 21bis rue de Jaigny, 95160 Montmorency.
Agréée pour 20 places pour un accueil à temps partiel de 2 jours maximum.

La Crèche associative La Nouvelle Etoile – 10 avenue Victor Hugo, 95160 Montmorency.
50 places agréées réservées par la Ville.

La Crèche privée La Petite Vallée – 22-26 avenue du Charles de Gaulle, 95160 Montmorency.
34 places agréées dont 20 places réservées par la Ville.

La Micro-crèche privée Les Petites Canailles – 45 rue du Marché, 95160 Montmorency.
Agréée pour 12 places.

La Micro-crèche privée La Cabane des P'tits Pandas – 7 rue de la Croix Vigneron, 95160 Montmorency.
Agréée pour 12 places.

La Crèche associative intercommunale La Santé c'est le Bonheur – 5 Villa de la Croix Blanche, 95880 Enghien-les-Bains.
65 places agréées dont 27 places réservées par la Ville.

L'accueil des enfants chez l'assistant(e) maternel(le) ou à domicile

- **Le réseau d'assistant(e)s maternel(le)s**: la commune de Montmorency compte environ 30 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, offrant une solution d'accueil à domicile pour les jeunes enfants. La capacité totale d'accueil est estimée à près de 120 places, permettant de répondre aux besoins variés des familles montmorenciennes. Une liste détaillée des professionnel(le)s, précisant leurs coordonnées et capacités d'accueil, est accessible sur le site de la Ville et auprès du Relais Petite Enfance Les Lucioles.

- **La Maison d'Assistants Maternelles (MAM) - Les Mamour's**: localisée au 45 avenue Georges Clemenceau, cette MAM est gérée par trois assistantes maternelles agréées qui accueillent les enfants dans un espace spécialement conçu pour leur épanouissement. Située au 45 avenue Georges Clemenceau, cette structure innovante est gérée par trois assistantes maternelles agréées. Elle permet l'accueil de 12 enfants dans un cadre sécurisé, chaleureux et spécialement aménagé pour favoriser leur épanouissement et leur socialisation.

- **La garde à domicile**: En direct ou en faisant appel à des associations ou entreprises agréées, les parents peuvent employer une garde à domicile qui intervient à leur propre domicile.

II.9 Les équipements dédiés à la jeunesse et aux sports

La ville de Montmorency propose une variété d'équipements et de services dédiés à la jeunesse, visant à favoriser l'épanouissement et l'autonomie des jeunes montmorenciens :

- Structure Info Jeunesse (SIJ)

La SIJ accueille les 11-30 ans sur différentes thématiques : se construire, travailler, prendre soin de soi, se distraire, voyager, se loger, se déplacer, s'engager, entreprendre, accéder à ses droits, s'informer ... Pour les 17-25 ans la SIJ propose différentes bourses : BAFA* CITOYEN, PSC1* et BPJ*. Le dispositif Bourse Projets Jeunes permet d'accompagner financièrement les jeunes pour des projets humanitaires, scolaires et le passage du permis B. Des ressources documentaires et des outils informatiques sont mis à disposition pour faciliter leurs recherches.

- Séjours et activités jeunesse

Chaque année, la Ville organise des séjours en hiver et en été pour les adolescents de 11 à 17 ans, en collaboration

avec des organismes professionnels, garantissant des vacances en toute sécurité. Les tarifs sont adaptés en fonction des revenus des familles, permettant à chacun de bénéficier de ces opportunités.

- Open Sports

Des éducateurs sportifs accueillent les jeunes de 11 à 17 ans tous les mardis de 16h30 à 18h15 pour des ateliers sportifs variés, incluant basket, tennis de table et badminton. Ces sessions se déroulent au gymnase des Gallérands et sont en accès libre, offrant un espace pour pratiquer des activités physiques régulièrement.

- Équipements sportifs

Montmorency dispose de plusieurs infrastructures sportives réparties sur une quinzaine d'hectares, notamment :

- L'Aquadium, centre nautique intercommunal – 5 rue Henri Dunant : L'Aquadium propose un bassin sportif de 25 x 15 mètres, un bassin d'apprentissage de 15 x 15 mètres, ainsi que des terrasses extérieures pour les activités aquatiques.
- Parc des Sports Nelson Mandela – 1 avenue Gabriel Péri : Ce complexe comprend une salle de gymnastique, une salle de tennis de table, un dojo et une salle de danse. À l'extérieur, le complexe dispose de quatre terrains en gazon naturel pour la pratique du football, d'un terrain synthétique utilisable par tous les temps, ainsi que d'un terrain en stabilisé adapté aux entraînements et aux activités multisports.
- Complexe sportif des Gallérands – Chemin des Gallérands : Il offre des courts de tennis, un pas de tir à l'arc, ainsi qu'un plateau extérieur dédié au football, au basket et au ping-pong. Principalement utilisé par les scolaires en semaine, il a été entièrement rénové en 2024.
- Stade du Fort – Allée du Fort de Montmorency : Infrastructure spécialisée dans la pratique du rugby.
- Gymnase Ferdinand Buisson – 1 rue des Sablons : Équipement dédié aux arts martiaux et à la gymnastique.

Ces équipements accueillent au quotidien les établissements scolaires ainsi que les associations sportives de la ville.

- Équipements sportifs en accès libre

En complément des structures encadrées, Montmorency met à disposition plusieurs équipements sportifs en accès libre, permettant aux habitants de pratiquer une activité physique de manière autonome et gratuite :

- **Terrain de football stabilisé** – Résidence Florian : Ce terrain extérieur de 40 x 15 mètres, en stabilisé/cendrée, est ouvert à tous pour la pratique libre du football. Il constitue un espace apprécié par les jeunes du quartier.
- **City stade** – Chemin des Gallérands (à proximité du complexe sportif) : Cet équipement polyvalent permet la pratique libre du football, du basket-ball, du handball et du futsal. Il est accessible en permanence et adapté aux publics de tous âges.
- **Skatepark** – Chemin de la Butte-aux-Pères : Destiné à la pratique du skate, du roller et du BMX, le skatepark est ouvert à tous, gratuitement. Il est accessible de 9h à 20h du 1er avril au 31 octobre, et de 9h à 19h du 1er novembre au 31 mars. Récemment rénové, il comprend plusieurs modules et une grande rampe. Le port d'équipements de sécurité est fortement recommandé.
- **Plateau d'évolution Jean-XXIII** – Chemin des Bois Briffaults – Le plateau comprend un terrain de football et un court de tennis, tous deux en surface stabilisée de tennis, tous deux en surface stabilisée.



II.10 Les équipements culturels

La ville de Montmorency bénéficie de nombreux services et équipements culturels :

- **La Bibliothèque Aimé Césaire**, située au cœur de la ville, accueille les établissements scolaires pour des séances de lecture, d'événements culturels et, propose une programmation annuelle pour les enfants de 3 à 11 ans. Elle dispose d'un Gaming Wall pour des moments ludiques. Des interventions en milieu scolaire sont aussi organisées.

La bibliothèque propose également des temps de lecture et de conte dans les établissements de la petite enfance, en particulier dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), tels que les crèches et les haltes-garderies, afin de sensibiliser les tout-petits à l'univers des livres dès leur plus jeune âge. Ces interventions permettent d'éveiller la curiosité des enfants et de développer leur imaginaire, tout en créant des liens entre la bibliothèque, les familles et les structures éducatives locales.

- **Le conservatoire André E. M Grétry**, situé dans le quartier sud, offre des cours de musique, danse et théâtre dès 4 ans. Installé dans un bâtiment historique, il organise des manifestations en lien avec la saison cultucollabore avec d'autres établissements de la région. Grâce à ses enseignements, il favorise l'épanouissement artistique des enfants et leur permet de développer des compétences transversales, telles que la créativité, la discipline et la coopération. Il participe activement à la dynamique culturelle de la ville et enrichit les projets éducatifs en offrant aux élèves des opportunités de s'exprimer et de se produire devant un public.

- **Le Musée Jean-Jacques Rousseau**, situé au cœur de la ville, comprend la maison du philosophe et la Maison des Commères. Il abrite une bibliothèque dédiée à l'étude de Jean-Jacques Rousseau. Le musée expose des éléments de vie du penseur et des œuvres. Il organise également des activités pédagogiques destinées à tous les élèves de la maternelle au lycée.

- **Le Centre Culturel Rachel Felix**, implanté dans le quartier nord, il offre une multitude d'activités et de stages artistiques et récréatifs, une ludothèque, une salle de spectacles, des expositions, et animations ponctuelles pour les familles et les jeunes. Parmi les activités proposées aux jeunes, on retrouve des ateliers créatifs (peinture, sculpture, arts plastiques), des stages de théâtre, de danse, de musique, ainsi que des séances de cinéma et des événements dédiés à la jeunesse. Ce lieu dynamique favorise l'accès à la culture pour tous, en proposant des événements variés qui enrichissent l'offre éducative et culturelle de la ville. Il constitue un véritable centre de rencontre et d'expression, permettant aux enfants et aux jeunes de développer leur créativité, leur imagination et leur sensibilité artistique.

- **Le cinéma L'Eden**, situé au cœur de la ville, propose une programmation diversifiée pour tous les âges et participe à des dispositifs éducatifs nationaux.

- **La salle Lucie Aubrac**, située au cœur de la ville, est une salle de 150 places accueillant divers spectacles, conférences, expositions. La programmation inclut des médiations culturelles et artistiques avec des rencontres et ateliers tout au long de l'année.

Les événements culturels : trois rendez-vous incontournables à Montmorency.

La « Fête du Jeu » : organisée chaque année par la Ludothèque du Centre culturel Rachel Félix, La Fête du Jeu de Montmorency est un événement familial et intergénérationnel qui promeut le jeu sous toutes ses formes. Ouverte à tous, cette journée gratuite propose une large palette d'activités ludiques : jeux de société, jeux géants, jeux d'adresse, jeux vidéo, ainsi qu'un espace dédié à la petite enfance. Elle accueille un public diversifié, composé d'enfants, de jeunes, d'adultes et de seniors, favorisant ainsi la mixité sociale et les rencontres entre générations. Moment fort de la vie éducative et culturelle locale, cette fête s'inscrit pleinement dans les objectifs du PEDT, en valorisant le jeu comme vecteur d'apprentissage, de lien social et de plaisir partagé.

Le Festival « Les Jardins de l'Éden » : un événement annuel organisé à Montmorency, visant à sensibiliser le public à la nature, à la biodiversité et à l'environnement. Ce festival se déroule généralement au Cinéma L'Eden et propose une programmation variée alliant projections de films, rencontres avec des acteurs du milieu associatif et animations autour de la nature.

Les Naturelles : Chaque année et pendant trois jours, la Ville célèbre le terroir, l'artisanat et la nature, en réunissant plus de 110 exposants venus présenter leurs savoir-faire : produits gastronomiques, créations artisanales, sculptures, bijoux, et bien plus encore.

Véritable temps fort de la vie locale, cette manifestation accueille chaque année plus de 20 000 visiteurs. Elle propose de nombreuses animations gratuites, dans une ambiance conviviale qui valorise le patrimoine vivant, la découverte des métiers, et le lien intergénérationnel. Les enfants des écoles peuvent y participer à travers des ateliers ou animations thématiques, en lien avec les valeurs du PEDT : découverte, citoyenneté et sensibilisation à l'environnement.



Les Naturelles 2025



La fête du jeu 2025

III. STRUCTURATION DU PEDT : PUBLICS, ORGANISATION ET ENGAGEMENTS

III.1 Public concerné

Le Projet Educatif Territorial concerne :

- Les enfants âgés entre 0 et 3 ans fréquentant les structures petite enfance (crèche, halte-garderie, etc...)
- Les enfants âgés entre 3 et 6 ans scolarisés dans les écoles maternelles.
- Les enfants âgés entre 6 et 11 ans scolarisés dans les écoles élémentaires.
- Les enfants âgés entre 11 et 17 ans scolarisés dans les collèges et lycées.

III.2 Les effectifs scolaires

Le nombre d'élèves scolarisés dans les écoles primaires varient selon les années et selon les secteurs scolaires.

Ecoles	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	Maternelle	Élémentaire	Maternelle	Élémentaire	Maternelle	Élémentaire	Maternelle	Élémentaire
La Fontaine	130	261	133	255	123	234	103	229
Buisson	166	268	157	285	161	291	171	275
Pasteur	300	520	295	496	255	510	266	494
Ferry	226	342	232	344	227	339	216	339
Total	822	1391	817	1380	766	1374	756	1337

III.3 L'organisation des temps de l'enfant : jeunesse, petite enfance, scolaire, périscolaire et extrascolaire

	PERIODES SCOLAIRES		
	MATIN	MIDI	APRES-MIDI
Scolaire	Enseignement : 8h30-11h30		Enseignement : 13h30-16h30
Périscolaire	Accueil du matin 7h00-8h20	Pause méridienne 11h30-13h30	Accueil du soir 16h30-19h00 et/ou Etude 16h30-18h00
	Accueil mercredi 7h30-19h00 ou 7h30-13h30 ou 13h30-19h00		
Jeunesse			Salle Florian : 16h30-19h00
	Salle Florian : mercredi 14h00-19h00		
Petite Enfance	Accueil collectif 7h30 - 18h30		
	Accueil individuel 8h45-11h00 - LAEP Relais petite enfance : ateliers		
	Accueil individuel 9h30-11h00		

	VACANCES SCOLAIRES		
	MATIN	MIDI	APRES-MIDI
Périscolaire	Accueil journée 7h30-19h00		
Jeunesse	Salle Florian : activités jeunesse 10h00-19h00		
Petite Enfance	Accueil collectif 7h30 - 18h30		
	Accueil individuel 8h45-11h00 Relais petite enfance : ateliers		

III.4 La finalité d'un PEDT

Le PEDT assure la continuité éducative entre les divers acteurs du territoire. Ce projet, évolutif et partenarial, est axé sur la construction et l'éducation de l'enfant tout en respectant son rythme de vie et ses besoins.

Le but d'un PEDT est de créer une cohérence éducative grâce à un véritable partenariat solide avec les familles, les équipes éducatives et municipales. Cela implique des échanges quotidiens, des discussions régulières entre les équipes pédagogiques et les familles sur la journée des enfants. Une participation active des familles est essentielle pour la réussite du PEDT.

Le PEDT vise également à respecter les rythmes de vie et les besoins des enfants. Les temps périscolaires et extrascolaires doivent servir de transition entre l'école et la famille, respectant les rythmes de vie des enfants. Les enfants doivent pouvoir choisir librement leurs activités en fonction de leurs goûts et besoins.

Le PEDT améliore l'inclusion des enfants en situation de handicap, définis par l'article L.114 du Code de l'action sociale et des familles. Les familles doivent contacter le service Enfance et les accueils pour organiser un accueil adapté, nécessitant une collaboration avec les enseignants, ATSEM*, AESH* et animateurs. Les projets pédagogiques annuels et le partenariat avec les familles, l'inspection de l'Education Nationale et les AESH* permettent de définir et de mettre en place un accueil personnalisé pour chaque enfant.

III.5 Conventions et partenariats institutionnels

Pour permettre au PEDT de fonctionner, il existe différents acteurs avec lesquels la Ville peut conventionner :

- Convention avec l'Education Nationale : cette convention de partenariat facilite la collaboration avec les écoles et permet de répondre aux mêmes valeurs éducatives.
- Convention avec la CAF* : Elle finance une partie des activités périscolaires et extrascolaires, par le biais des prestations de service spécifiques (PSO*, PSU*, CTG*).
- Convention pour obtenir le label « Plan Mercredi ». Initiative du ministère de l'Éducation Nationale visant à structurer et améliorer l'offre d'activités éducatives et de loisirs pour les enfants le mercredi après-midi. Il permet aux communes d'obtenir un soutien financier et de garantir un accueil de qualité, accessible à tous, y compris pour les enfants en situation de handicap. Ce label valorise les projets locaux favorisant l'inclusion et le bien-être des enfants.



III.6 Engagements et actions de la Ville en faveur de l'éducation et des loisirs



IV. LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL DE MONTMORENCY 2025-2030

IV.1 Introduction

Le Projet Éducatif Territorial 2025-2030 de Montmorency repose sur les acquis du précédent projet et s'adapte aux besoins actuels pour offrir aux enfants un parcours éducatif enrichissant, cohérent et bienveillant.

Dans la continuité des actions engagées, ce nouveau projet met l'accent sur trois objectifs principaux : développer une communication non violente, promouvoir une citoyenneté active et responsable, et renforcer l'éducation à l'environnement.

À travers ces axes, la commune de Montmorency poursuit son engagement en faveur d'une éducation inclusive, solidaire et respectueuse des valeurs de la République, tout en offrant aux enfants les clés pour évoluer sereinement dans leur parcours scolaire et personnel.

IV.2 Consolider et enrichir les axes éducatifs existants

Fort du bilan du PEDT 2021-2024, la Ville de Montmorency souhaite poursuivre les actions menées sur les temps périscolaires, en les consolidant et en les enrichissant. **Le PEDT 2025-2030 s'inscrit dans la continuité des trois grandes orientations déjà identifiées : le développement d'une communication non violente, la promotion de la citoyenneté et le renforcement de l'éducation à l'environnement.**

Pour autant, cette nouvelle période permettra d'approfondir les démarches existantes et d'ouvrir de nouveaux champs d'expérimentation pédagogique. La Ville souhaite ainsi renforcer la place de la lecture et de la maîtrise de la langue, développer les compétences psychosociales, lutter contre toutes les formes de discrimination, favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap, et sensibiliser davantage à l'utilisation des outils numériques et à l'esprit critique.

Ce projet s'appuie sur une vision globale du parcours de l'enfant, prenant en compte ses besoins éducatifs, sociaux et affectifs. Il vise à construire un environnement éducatif cohérent, mobilisant l'ensemble des partenaires du territoire autour d'un projet partagé et fondé sur la coopération.

IV.3 Des fondements éducatifs solides

Le PEDT 2025-2030 s'appuie sur le développement des compétences psychosociales, essentielles pour favoriser la réussite éducative et le bien-être des enfants. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit ces compétences comme des aptitudes permettant aux individus d'adopter un comportement approprié et positif pour faire face aux défis du quotidien.

Elles contribuent à améliorer les résultats scolaires, à réduire le stress et les problèmes de comportement, et à favoriser des relations harmonieuses entre les élèves. L'OMS identifie dix compétences psychosociales fondamentales :

- Avoir conscience de soi
- Faire preuve d'empathie
- Gérer son stress
- Gérer ses émotions
- Communiquer efficacement
- Être habile dans ses relations interpersonnelles
- Développer une pensée critique
- Développer une pensée créative
- Prendre des décisions
- Résoudre des problèmes

Ces compétences sont au cœur des objectifs et des actions mises en place dans le cadre du PEDT. Des initiatives spécifiques seront développées pour accompagner les enfants dans l'acquisition de ces savoir-être, tout en favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap et en enrichissant l'offre d'activités au sein des accueils de loisirs.

IV.4 Des priorités renforcées

Renforcer la pratique de la lecture

Dans cette optique, et avec la volonté affirmée de revenir aux savoirs fondamentaux, nous plaçons la lecture au cœur de notre projet éducatif, avec l'objectif de renforcer son rôle fondamental dans l'éveil et le développement des enfants. À cet égard, nous souhaitons consolider l'initiative "Lire et faire lire", en instaurant un moment quotidien de lecture d'au moins un quart d'heure sur le temps périscolaire. Ce temps privilégié, qui pourra être animé par un adulte ou un enfant devant le groupe, aura pour but de faire comprendre à chaque enfant l'importance de la lecture pour son développement personnel. Au-delà de son rôle essentiel pour l'éveil intellectuel, la lecture permet aussi d'apprendre, de mieux comprendre le monde qui nous entoure et d'offrir un espace d'évasion. Nous voulons ainsi inciter les enfants à apprécier ce moment de partage et à en faire une pratique régulière, enrichissante pour leur bien-être intellectuel et leur épanouissement.

Développer l'esprit critique et les compétences médiatiques

En complément de ce travail autour de la lecture, un autre axe de notre projet sera de **renforcer les compétences des enfants dans le domaine de l'information et des médias.** En proposant des activités autour de l'écrit, de la lecture critique et de l'analyse des sources, nous les amènerons à apprendre à rechercher des informations fiables et à distinguer une information vérifiée d'une intox. Nous offrirons ainsi aux enfants les clés pour s'informer de manière autonome et développer leur esprit critique. L'idée est aussi d'aborder les réseaux sociaux et leurs enjeux, en sensibilisant les enfants aux dangers et à l'impact de ces plateformes sur leur vie quotidienne.

Poursuivre l'inclusion et la lutte contre les discriminations

Le PEDT 2025-2030 continuera de mettre l'accent sur **les axes fondamentaux de citoyenneté, d'éducation à l'environnement et de communication non violente, tout en intégrant de nouvelles approches pour enrichir les apprentissages des enfants.**

Nous poursuivrons également notre **engagement pour l'inclusion de tous, en particulier des enfants en situation de handicap. L'adaptation des conditions d'accueil restera une priorité** afin de garantir un environnement inclusif, respectueux et bienveillant pour tous les enfants.

Enfin, nous mettrons un focus particulier sur la **lutte contre les discriminations, telles que le racisme, l'antisémitisme, ainsi que la promotion de l'égalité entre filles et garçons.** Des activités pédagogiques seront développées pour sensibiliser les enfants aux valeurs de tolérance, d'égalité et de respect mutuel. **La promotion du vivre ensemble** demeure une priorité essentielle de notre projet. Dans cette dynamique, nous nous attacherons également à **renforcer le lien intergénérationnel** en favorisant des projets collaboratifs avec les seniors. Ces initiatives permettront aux enfants de s'enrichir des expériences et des savoirs des aînés.

Ces nouvelles orientations s'inscrivent pleinement dans notre volonté de **renforcer le rôle éducatif des temps périscolaires**, en offrant aux enfants un environnement stimulant, bienveillant et respectueux de leurs besoins. En effet, et au-delà des compétences intellectuelles et culturelles, il est primordial de favoriser leur développement psychosocial. L'objectif est de **préparer nos jeunes montmorenciennes et montmorenciens à devenir des adultes responsables et des citoyens engagés**, capables de s'épanouir dans un monde en constante évolution, en cultivant des valeurs de respect, de solidarité et de coopération.



IV.5 Présentation des objectifs et leur déclinaison par actions

OBJECTIF N°1 : DEVELOPPER LE VIVRE-ENSEMBLE		
ACTION 1 : FAVORISER L'INCLUSION		
AXES D'INTERVENTION	PUBLIC CIBLÉ	ACTIVITÉS PROPOSÉES
► Offrir un accueil bienveillant à tous les enfants et notamment aux enfants à besoins particuliers	Petite Enfance 0 à 3 ans	- Aménagements spécifiques des locaux et des activités proposées. - Interventions d'une psychomotricienne dans l'équipe pluridisciplinaire des établissements et services d'accueil pour observer et adapter les modalités d'accueil de l'enfant et accompagner les professionnels et les familles. - Organisation d'ateliers de psychomotricité, moments propices à l'observation des enfants et à l'échange entre professionnels.
► Favoriser l'inclusion à travers le sport et la créativité	Enfance 3 à 11 ans	- Des activités sportives et créatives adaptées pour permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap et de sensibiliser les autres. - Aménagements spécifiques dans les structures d'accueil et les activités périscolaires. - Journée Handisport.
► Formations des animateurs	Professionnels de l'animation	- Formation des animateurs au TND* avec des associations et des partenaires (MDPH, Fédération Française des DYS 95, etc...). - Formation des animateurs aux enjeux des écrans et des médias, avec les ressources de la CNIL ou de la plateforme «super héros du net», afin de sensibiliser les enfants. - Dans le cadre de ces formations, la Ville développera également des partenariats avec des acteurs externes, tels que des associations spécialisées ou des institutions, afin d'enrichir les parcours de formation des animateurs et de renforcer les compétences locales.
ACTION 2 : DEVELOPPER UNE COMMUNICATION NON VIOLENTE		
AXES D'INTERVENTION	PUBLIC CIBLÉ	ACTIVITÉS PROPOSÉES
► Amener les enfants à exprimer, à apprivoiser leurs émotions (joie, tristesse, colère) et à prendre conscience de leur corps	Petite Enfance 0 à 3 ans	- Ateliers d'éveil corporel et musical à destination des enfants accueillis dans les établissements d'accueil collectif et au Relais petite enfance. - Aménager dans les établissements des espaces calmes et ludiques inspirés des salles Snoezelen. (Les espaces Snoezelen sont des lieux sensoriels favorisant la détente, le bien-être et l'éveil des enfants grâce à des stimulations douces (lumières, sons, textures).

► Développer les capacités de socialisation ► Comprendre et exprimer les émotions et les sentiments qui régissent les comportements ► Promouvoir l'écoute active et empathique ► Sensibiliser l'enfant aux différences ► Encourager l'entraide et la coopération ► Développer l'expression non violente des opinions et émotions ► Pratiquer l'écoute active et la reformulation ► Sensibiliser à la communication en ligne respectueuse ► Encourager la communication et la solidarité pour permettre de comprendre la différence et de la respecter	Enfance 3 à 11 ans	- Proposer des jeux de rôle et des discussions sur la manière de résoudre les disputes de manière respectueuse et pacifique. - Mise en place de jeux d'écoute. - Mise en place quotidiennement d'un temps de parole où les enfants peuvent partager ce qu'ils ressentent. - Proposer des ateliers de théâtre ou d'improvisation pour pratiquer des façons de s'exprimer de façon non violente. - Introduire des débats où le jeune reformule l'argument d'un autre avant de donner son opinion. - Mise en place d'ateliers de sensibilisation aux dangers de la communication agressive en ligne.
ACTION 3 : LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT		
AXES D'INTERVENTION	PUBLIC CIBLÉ	ACTIVITÉS PROPOSÉES
► Sensibilisation et lutte contre le harcèlement	Enfance 3 à 11 ans	- Des ateliers de sensibilisation au harcèlement, aux droits de l'enfant.
ACTION 4 : FAVORISER LA CONTINUITÉ EDUCATIVE ET LE LIEN SOCIAL		
AXES D'INTERVENTION	PUBLIC CIBLÉ	ACTIVITÉS PROPOSÉES
► Activités passerelles	Enfance 3 à 11 ans	- Poursuite des activités «passerelles» entre la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse pour permettre une meilleure adaptation et favoriser les rencontres inter-quartiers ou inter-établissements.
► Actions intergénérationnelles (tricot, jardinage...)	Elémentaire 6 à 11 ans	- Renforcer le lien social, la solidarité et le vivre ensemble entre les générations, en favorisant les échanges et la transmission de savoirs. À travers des ateliers organisés avec les EHPAD locaux, les enfants pourront partager des moments de convivialité avec les seniors, apprenant ainsi de nouvelles compétences tout en enrichissant leur expérience sociale.

OBJECTIF N°2 : PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT CITOYEN ET LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

ACTION 1 : PROMOUVOIR LA CITOYENNETE ACTIVE ET RESPONSABLE

AXES D'INTERVENTION	PUBLIC CIBLÉ	ACTIVITÉS PROPOSÉES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ 1^{ère} expérience de socialisation et acquérir des repères quotidiens ▶ Comprendre son environnement ▶ Développer l'autonomie 	Petite Enfance 0 à 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des jeux d'imitation, jeux «pour faire semblant» au cours desquels les enfants reproduisent les gestes ou les situations qu'ils observent au quotidien. - Introduire des rituels quotidiens avec des chants ou des histoires.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Apprendre des règles de la vie collective ▶ Sensibiliser aux notions de droit et de devoir ▶ Familiariser l'enfant avec le fonctionnement des institutions ▶ Comprendre et respecter les symboles de la République ▶ Permettre aux enfants d'être des citoyens de demain ▶ Initier à l'écocitoyenneté ▶ Apprendre à reconnaître et respecter les différences 	Primaire 3 à 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des jeux de rôle pour illustrer les différents comportements. - Utiliser la lecture à travers les histoires et contes illustrant de droit et de devoir pour aider l'enfant à comprendre leur rôle dans un groupe. - Organiser des visites guidées des institutions. - Inviter des responsables locaux à échanger sur leurs rôles et leurs responsabilités. - Conseil des ambassadeurs pour s'impliquer dans la vie du centre et de la ville.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer de l'esprit critique et de débat ▶ Sensibiliser aux droits et aux responsabilités citoyennes ▶ Préparer à une citoyenneté numérique responsable 	Jeunesse 11 à 17 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de débats structurés sur des sujets d'actualité. - Inviter des intervenants pour parler des droits et des devoirs des citoyens. - Organiser des ateliers sur la protection de la vie privée en ligne, les comportements responsables sur les réseaux sociaux.

ACTION 2 : PROMOUVOIR LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

AXES D'INTERVENTION	PUBLIC CIBLÉ	ACTIVITÉS PROPOSÉES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Découvrir son patrimoine 	Primaire 3 à 11 ans	Des activités permettant la découverte du territoire, des institutions, du patrimoine.

OBJECTIF N°3 : ÉDUCER À L'ENVIRONNEMENT

ACTION 1 : GRANDIR AVEC LA NATURE

AXES D'INTERVENTION	PUBLIC CIBLÉ	ACTIVITÉS PROPOSÉES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Découvrir la nature ▶ Éveiller ses sens 	Primaire 3 à 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de sorties en forêt et dans les parcs et jardins de la ville. - Découverte des animaux et de leur environnement par des visites de fermes pédagogiques. - Proposition d'activités sensorielles pour éveiller les sens au contact de la nature. - Travail en collaboration avec les agents des espaces verts de la Ville : découverte des pratiques du jardinage, de la biodiversité et de la flore locale & sensibilisation aux enjeux écologiques.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre les cycles de la nature ▶ Adopter des gestes écoresponsables au quotidien ▶ Sensibiliser à l'impact des actions humaines sur l'environnement 	Primaire 3 à 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'ateliers jardinage. - Mise en place du tri, ateliers créatifs de recyclage. - Sensibilisation à l'économie de l'eau, du papier et de l'électricité. - Utilisation de jeux éducatifs, de documentaires et films d'animation. - Organisation d'actions de sensibilisation et d'engagement citoyen en faveur de l'environnement «nettoyons la nature», journée «zéro déchet».

ACTION 2 : JEUNES ECO-ACTEURS

AXES D'INTERVENTION	PUBLIC CIBLÉ	ACTIVITÉS PROPOSÉES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre les enjeux du développement durable ▶ Encourager des choix de consommation responsable ▶ Promouvoir l'engagement écologique par des projets collectifs 	Jeunesse 11 à 17 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de discussions et projets portant sur le changement climatique, la pollution et d'autres enjeux environnementaux. - Mise en place de défis «consommation éco-responsable» avec analyse des produits que les jeunes consomment. - Ateliers de cuisine «anti-gaspillage». - Projets éco-citoyens («nettoyons la nature», potager).

► Des actions spécifiques sont également proposées au sein des accueils de loisirs

OBJECTIF N°4 : FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX		
AXES D'INTERVENTION	PUBLIC CIBLÉ	ACTIVITÉS PROPOSÉES
-Faire découvrir l'objet « Livre » et développer le goût de la lecture	Enfance 3 à 11 ans	- Développer le goût de la lecture en valorisant au quotidien les temps de conte et de lecture à voix haute.
► Favoriser l'accès à la lecture pour tous	Enfance 3 à 11 ans	- Instauration d'un moment de lecture de 15 minutes sur les temps périscolaires et extrascolaires pour permettre d'encourager la lecture régulière. Temps de lecture fait par un adulte pour les enfants de maternelle. Pour les élèves d'élémentaire, temps de lecture individuel ou collectif est assuré par un adulte ou par un enfant.
► Développer la fluence en lecture à travers des activités ludiques encadrées par les animateurs.	Personnel encadrants les temps périscolaires	- Dans le cadre des temps périscolaires, des séances de lecture fluide seront proposées aux enfants de l'élémentaire, sous forme de jeux (lecture chronométrée, lecture en duo, théâtre de lecture, lecture rythmée, etc.). Ces activités visent à améliorer la précision, la vitesse et l'expressivité de la lecture, tout en renforçant la compréhension et le plaisir de lire. Les animateurs seront formés pour repérer les besoins des enfants et les accompagner de manière bienveillante.
► Les boîtes à livres		- Installation de boîtes à livres dans l'enceinte des écoles et à proximité.



V. ACRONYMES & DÉFINITIONS

ACM : Accueil Collectif pour Mineur.

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles.

AESH : Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap.

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. Diplôme non professionnel qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents dans des accueils collectifs de mineurs (ACM), comme les centres de loisirs et les colonies de vacances.

BPJ : Bourse Projet Jeune.

CAF : Caisse d'Allocations Familiales.

CMJ : Conseil Municipal des Jeunes. Instance qui permet aux jeunes d'une commune de participer à la vie locale, de donner leur avis sur des sujets qui les concernent et de s'impliquer dans des projets pour leur communauté. C'est une forme de participation citoyenne pour les jeunes.

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale. C'est un organisme public français chargé de la formation des agents de la fonction publique territoriale (qui travaillent pour les collectivités locales, comme les mairies, les départements ou les régions). Le CNFPT propose des formations continues et initiales pour ces agents afin d'améliorer leurs compétences et leur permettre de mieux exercer leurs fonctions. Le CNFPT joue donc un rôle central dans le développement professionnel des employés des collectivités locales en France.

CTG : Convention Territoriale Globale. Il s'agit d'un partenariat entre une collectivité (comme une ville) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour coordonner les politiques locales en matière de services aux familles, de petite enfance, de jeunesse, d'insertion, etc.

DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

Fédération Française des Dys : regroupe des associations qui soutiennent les personnes ayant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (dyslexie, dyscalculie, dysphasie, etc.). Elle défend leurs droits, sensibilise le public et aide les familles et les professionnels à mieux comprendre et prendre en charge ces troubles.

MAM : Maison d'assistant(e)s maternel(le)s.

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées.

OMS : Organisation Mondiale de la Santé.

PEDT : Projet Educatif Territorial.

PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1. Formation aux gestes de premiers secours, accessible à tous dès 10 ans, qui permet d'apprendre les gestes de premiers secours pour porter assistance à une personne en danger en attendant l'arrivée des secours.

PSO : Prestation de Service Ordinaire. Aide financière versée par la CAF à la collectivité (souvent une commune ou une intercommunalité) dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) ou du PEDT. Ce versement est conditionné à la mise en œuvre d'un Projet de Service Opérationnel, qui traduit les actions éducatives concrètes proposées pour les enfants et les jeunes.

PSU : Prestation de Service Unique. Aide au fonctionnement versée par les Caf aux gestionnaires d'établissements d'accueil du jeune enfant.

SIJ : Structure Info Jeunesse.

TDAH : Trouble Déficit d'Attention avec ou sans Hyperactivité.

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

